



Pas de barème de point à une épreuve d'un diplôme national

Par **m2marie**, le **16/09/2010** à **07:02**

Bonjour,

J'ai passé hier une épreuve d'un diplôme national (diplôme d'état) où plusieurs questions étaient posées. Je voulais savoir s'il était légal de ne pas donner de barème de point (pour les questions).

Merci beaucoup